



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00026

Numéro SIREN : 334 356 938

Nom ou dénomination : AA BEAUJOIRE HOTEL

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt 7108

certifié conforme
Demande

Liasse Fiscale

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AA BEAUJOIRE HOTEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 10 11		
Adresse de l'entreprise 15 RUE DES PAYS DE LA LOIRE 44300 NANTES		Durée de l'exercice précédent * 11 12		
Numéro SIRET * 3 3 4 3 5 6 9 3 8 0 0 0 2 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 1 0 2 0 1 6		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	4 200 3 222
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	14 000 14 000
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	121 499 5 770
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	372 291 80 087
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	94 652 94 652
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI	27 156 27 156	
TOTAL (II) BJ		BK	511 991 210 887	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	4 880 4 880
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 646 3 646
		Autres créances (3) BZ	CA	124 036 124 036
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	56 768 56 768	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	17 969 17 969	
	TOTAL (III) CJ	CK	207 300 207 300	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		930 178 1A	511 991 418 187	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks : Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant	☐ *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38...113.....)	DA	38 113			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	68 602			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	3 811			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	17 713			
	Report à nouveau	DH	141 008			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 679			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	274 926			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
TOTAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	292			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 837			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 420			
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 678			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	30 034				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	143 262			
Ecarts de conversion passif *		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	418 187			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	143 262			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	292				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 974	FB	FC	21 974	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	57 092	FH	FI	57 092	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	79 066	FK	FL	79 066	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1 202	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	80 270
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	5 609	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	227	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	(107)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	47 744	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 802	
	Salaires et traitements *				FY	12 707	
	Charges sociales (10)				FZ	2 330	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * dotations aux provisions				GA	2 595
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)				GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	234
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	73 141
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 129	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	168	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	168	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	168	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 297	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)					HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					IJ		
Impôts sur les bénéfices *					HK	1 618	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	80 439	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	74 759	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)					HN	5 679	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	— Crédit-bail mobilier *		HP		
	— Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 202	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	154	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2016

N° (à reporter le montant des cotisations)*

Désignation de l'entreprise		AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				
				Augmentations				
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 422	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	14 000	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	KL		
		Sur sol d'autrui	M1		KM	KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	341 596	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	110 783	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	593 648	LO	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	83 952	8V	8W	10 700
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	27 156	IU	IV		
TOTAL IV			LQ	111 108	LR	LS	10 700	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	712 178	OH	OJ	10 700	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				
		Diminutions		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	7 422	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	14 000	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML	127 269
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	MO	341 596
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU	110 783
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY		NG	NH	NI	593 648
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	ØW	
		Autres participations		IO		ØX	ØY	94 652
Autres titres immobilisés			II		2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	2G	27 156
TOTAL IV			I3		NJ	NK	2H	121 808
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL	ØM	722 878

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AA BEAUJOIRE HOTEL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise AA BEAUJOIRE HOTELNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 200	PF		PG		PH	4 200
Terrains		PI	14 000	PJ		PK		PL	14 000
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	121 301	QA	199	QB		QC	121 499
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	261 744	QE	2 285	QF		QG	264 029
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	108 151	QM	112	QN		QO	108 262
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	505 195	QV	2 595	QW		QX	507 791
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	509 395	ØP	2 595	ØQ		ØR	511 991

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		27 156	27 156	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	3 646	
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	343	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 500
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	5 968
	Groupe et associés (2)	VC	94 623	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 602	
	Charges constatées d'avance	VS	17 969	
	TOTAUX		VT	172 808
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	292	
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	64 420	
Personnel et comptes rattachés		8C	17 778	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 597	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 618	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 520	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 165	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30 034	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	131 425	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : AA BEAUJOIRE HOTEL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/12/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	à réintégrer :	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-1 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
							TOTAL I	
							7 297	
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés +4 secteur)		K9	Entreprises nouvelles (+4 secteur)		L2	Zones d'entreprises (anciennes zones art. 44 secteur A)	
	Pôle de compétitivité (art. 44 bis octet 1)		L6	Société investissements immobiliers (art. 206C)		K3	Zone de restructuration de la défense (+4 Armées)	
	Zone franche urbaine (art. 44 octet 2 et octet 3)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis octet 2)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quater octet 1)	
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XL	6 600
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	6 600

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2016
Extension

AA BEAUJOIRE HOTEL

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise AA BEAUJOIRE HOTEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10 483	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AA BEAUJOIRE HOTEL</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
					– Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	141 008		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	141 008				
	TOTAL I	ØF	141 008		Report à nouveau	ZG	(0)				
					TOTAL II		ZH	141 008			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Exercice N :										
	– Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										
	– Engagements de crédit-bail immobilier										
– Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	– Sous-traitance								YT		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	11 606	
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	7 082	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	20 519	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	8 538	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	47 744	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	606	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	1 196	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	1 802	
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	8 213	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	11 080	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *								ØZ	132 180	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :								YP	8	
	– Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	2,00 %	
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										
RÉGIME DE GROUPE *	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JM										
	Groupe : résultat d'ensemble JD										
	Plus-values à 15 % JN										
Plus-values à 19 % JP											
Imputations JC											
Imputations JO											
Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Annexes**AA BEAUJOIRE HOTEL****ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2016 dont le total est de 418 187,37 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 5 679,13 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 01 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/10/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas identifiée d'immobilisations décomposables,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers, a été le maintien de l'emploi.

AA BEAUJOIRE HOTEL**ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 422		
Terrains	14 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	127 269		
Autres install., agencements, aménagements	341 596		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 783		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	593 648		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	83 952		10 700
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 156		
TOTAL	111 108		10 700
TOTAL GENERAL	712 178		10 700

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 422	7 422
Terrains			14 000	14 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			127 269	127 269
Autres install., agencements, aménagements			341 596	341 596
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			110 783	110 783
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			593 648	593 648
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			94 652	94 652
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			27 156	27 156
TOTAL			121 808	121 808
TOTAL GENERAL			722 878	722 878

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 200			4 200
Terrains	14 000			14 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		199		121 499
Install. techniques, matériel et outill. industriels	121 301	2 285		264 029
Installations, agencements divers	261 744			
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 151	112		108 262
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	505 195	2 595		507 791
TOTAL GENERAL	509 395	2 595		511 991

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	199				
Installations, agencements divers	2 285				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	112				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 595				
TOTAL GENERAL	2 595				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 156		27 156
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 646	3 646	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	343	343	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	16 500	16 500	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	5 968	5 968	
Groupe et associés	94 623	94 623	
Débiteurs divers	6 602	6 602	
Charges constatées d'avance	17 969	17 969	
TOTAL GENERAL	172 808	145 652	27 156
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	292	292		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 420	64 420		
Personnel et comptes rattachés	17 778	17 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 597	7 597		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	1 618	1 618		
- T.V.A.	5 520	5 520		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 165	4 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	30 034	30 034		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	131 425	131 425		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 673
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	9 673

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	292
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 715
Dettes fiscales et sociales	14 648
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	33 655

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	17 969	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	17 969	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 500	15,25
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

AA BEAUJOIRE HOTEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 38 113 €
Siège social : 15, rue des Pays de la Loire
44300 Nantes
334 356 938 RCS Nantes

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR L'ASSOCIE
UNIQUE LE 30 AVRIL 2017**

SIXIEME DECISION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016

L'Associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2016, soit le bénéfice de 5 679 € en totalité au compte « Autres réserves ».

A l'issue de cette affectation, l'Associé unique constate que le solde du compte « Autres réserves » est de 23 392 € et que les capitaux propres s'élèvent à 274 926 € pour un capital social de 38 113 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique précise que le montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices est le suivant :

- exercice 2016 : -
- exercice 2015: 490 000 € *(non éligible à l'abattement de 40 % pour les associés personnes physiques)*
- exercice 2014: 28 500 € *(non éligible à l'abattement de 40 % pour les associés personnes physiques)*

Certifié conforme

SARL INVANNHOM
Président de la Société
Représentée par sa gérante
Madame Nathalie SAVOUREL





COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ INSCRITE À LA COUR D'APPEL DE RENNES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE RENNES

T : 02 97 74 06 98
contact@praxis-experts.com
www.praxis-experts.com

AA BEAUJOIRE HOTEL

**15, Rue des Pays de Loire
44000 NANTES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2016

CENT DEGRES AUDIT

Capital de 5 000 €

FR 09494156508

APF 6920Z

PLOERMEL

Siège
PA de Ronsouze
Rue C. Aznavour BP 107
56800 PLOERMEL

MALESTROIT

12 Rue des Ecoles
56140 MALESTROIT

GUER

Centre d'Affaires du Val Coric
12 Rue du Clos du Breil
56380 GUER



COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ INSCRITE À LA COUR D'APPEL DE RENNES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE RENNES

T : 02 97 74 06 98
contact@praxis-experts.com
www.praxis-experts.com

AA BEAUJOIRE HOTEL

15 rue des Pays de Loire

44000 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/10/2016 pour un exercice d'une durée de 1 mois sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS AA BEAUJOIRE HOTEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

CENT DEGRES AUDIT

Capital de 5 000 €

FR 09494156508

APF 6920Z

PLOERMEL

Siège

PA de Ronsouze

Rue C. Aznavour BP 107

56800 PLOERMEL

MALESTROIT

12 Rue des Ecoles

56140 MALESTROIT

GUER

Centre d'Affaires du Val Coric

12 Rue du Clos du Breil

56380 GUER

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

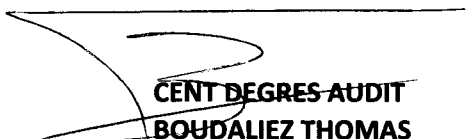
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les observations suivantes :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à PLOERMEL, le 21 avril 2017



CENT DEGRES AUDIT
BOUDALIEZ THOMAS
Commissaire aux Comptes

Bilan et Résultat

AA BEAUJOIRE HOTEL

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/10/2016 (01 mois)				Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 422	4 200	3 222	0,77	3 222	0,69
Terrains	14 000	14 000				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	127 269	121 499	5 770	1,38	5 969	1,28
Autres immobilisations corporelles	452 378	372 291	80 087	19,15	82 484	17,75
Autres Participations	94 652		94 652	22,63	83 952	18,07
Autres immobilisations financières	27 156		27 156	6,49	27 156	5,85
TOTAL (I)	722 878	511 991	210 887	50,43	202 782	43,65
Actif circulant						
Marchandises	4 880		4 880	1,17	5 108	1,10
Clients et comptes rattachés	3 646		3 646	0,87	8 564	1,84
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	250		250	0,06	242	0,05
. Organismes sociaux	343		343	0,08	383	0,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 500		16 500	3,95	22 543	4,85
. Autres	106 943		106 943	25,57	144 998	31,21
Disponibilités	56 768		56 768	13,57	63 146	13,59
Charges constatées d'avance	17 969		17 969	4,30	16 807	3,62
TOTAL (II)	207 300		207 300	49,57	261 790	56,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	930 178	511 991	418 187	100,00	464 573	100,00

CENT DEGRES AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes

Parc d'Activités de Ronsouze

AA BEAUJOIRE HOTEL

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2016 (01 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 38 113)	38 113 9,11	38 113 8,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	68 602 16,40	68 602 14,77
Réserve légale	3 811 0,91	3 811 0,82
Autres réserves	17 713 4,24	17 713 3,81
Report à nouveau	141 008 33,72	
Résultat de l'exercice	5 679 1,36	141 008 30,35
TOTAL (I)	274 926 65,74	269 246 57,96
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
. Découverts, concours bancaires	292 0,07	
Emprunts et dettes financières diverses		47 090 10,14
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	11 837 2,83	6 722 1,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 420 15,40	83 611 18,00
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	17 778 4,25	14 464 3,11
. Organismes sociaux	7 597 1,82	6 848 1,47
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 618 0,39	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 520 1,32	4 514 0,97
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 165 1,00	3 634 0,78
Autres dettes	30 034 7,18	28 442 6,12
TOTAL (IV)	143 262 34,26	195 326 42,04
TOTAL PASSIF (I à V)	418 187 100,00	464 573 100,00

AA BEAUJOIRE HOTEL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/10/2016 au 31/10/2016 (01 mois)		Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)		Variation absolue (01 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	21 974		21 974	27,79	276 783	30,92	-254 809	-92,05		
Production vendue services	57 092		57 092	72,21	618 324	69,08	-561 232	-90,76		
Chiffres d'Affaires Nets	79 066		79 066	100,00	895 107	100,00	-816 041	-91,16		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 202	1,52	6 413	0,72	-5 211	-81,25		
Autres produits			2	0,00	172	0,02	-170	-98,83		
Total des produits d'exploitation (I)			80 270	101,52	901 692	100,74	-821 422	-91,09		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 609	7,09	72 505	8,10	-66 896	-92,25		
Variation de stock (marchandises)			227	0,29	1 473	0,16	-1 246	-84,58		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-107	-0,13	113	0,01	-220	-194,68		
Autres achats et charges externes			47 744	60,38	518 409	57,92	-470 665	-90,78		
Impôts, taxes et versements assimilés			1 802	2,28	13 927	1,56	-12 125	-87,05		
Salaires et traitements			12 707	16,07	127 993	14,30	-115 286	-90,06		
Charges sociales			2 330	2,95	28 471	3,18	-26 141	-91,81		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 595	3,28	32 313	3,61	-29 718	-91,96		
Autres charges			234	0,30	2 065	0,23	-1 831	-88,66		
Total des charges d'exploitation (II)			73 141	92,51	797 268	89,07	-724 127	-90,82		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 129	9,02	104 424	11,67	-97 295	-93,16		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Produits financiers de participations					89 903	10,04	-89 903	-100,00		
Autres intérêts et produits assimilés			168	0,21	5 318	0,59	-5 150	-96,83		
Total des produits financiers (V)			168	0,21	95 221	10,64	-95 053	-99,81		
Intérêts et charges assimilées					47	0,01	-47	-100,00		
Total des charges financières (VI)					47	0,01	-47	-100,00		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			168	0,21	95 173	10,63	-95 005	-99,81		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 297	9,23	199 598	22,30	-192 301	-96,33		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					388	0,04	-388	-100,00		
Total des produits exceptionnels (VII)					388	0,04	-388	-100,00		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					2 698	0,30	-2 698	-100,00		
Total des charges exceptionnelles (VIII)					2 698	0,30	-2 698	-100,00		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					-2 309	-0,25	2 309	-100,00		
Impôts sur les bénéfices (X)			1 618	2,05	56 281	6,29	-54 663	-97,12		
Total des Produits (I+III+V+VII)			80 439	101,74	997 301	111,42	-916 862	-91,92		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			74 759	94,55	856 294	95,66	-781 535	-91,26		
RÉSULTAT NET			5 679	7,18	141 008	15,75	-135 329	-95,96		
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>					

CENT DEONIS AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes
Parc d'Activités de Ronsouze

CAPEOS CONSEILS RENNES

Rue de Ronsouze

Page 4

BP 107 - 58004 PLOERMEL

Tél. 02 97 74 06 98 - Fax 02 97 74 04 80

Annexes**AA BEAUJOIRE HOTEL****ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2016 dont le total est de 418 187,37 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 5 679,13 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 01 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 31/10/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

CENT DEGRES AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes

Parc d'Activités de Roncouze

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas identifiée d'immobilisations décomposables,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers, a été le maintien de l'emploi.

AA BEAUJOIRE HOTEL**ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 422		
Terrains	14 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	127 269		
Autres install., agencements, aménagements	341 596		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 783		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	593 648		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	83 952		10 700
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	27 156		
TOTAL	111 108		10 700
TOTAL GENERAL	712 178		10 700

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 422	7 422
Terrains			14 000	14 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			127 269	127 269
Autres install., agencements, aménagements			341 596	341 596
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			110 783	110 783
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			593 648	593 648
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			94 652	94 652
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			27 156	27 156
TOTAL			121 808	121 808
TOTAL GENERAL			722 878	722 878

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	4 200			4 200
Terrains	14 000			14 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	121 301	199		121 499
Installations, agencements divers	261 744	2 285		264 029
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 151	112		108 262
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	505 195	2 595		507 791
TOTAL GENERAL	509 395	2 595		511 991

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	199				
Installations, agencements divers	2 285				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	112				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 595				
TOTAL GENERAL	2 595				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 156		27 156
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 646	3 646	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	343	343	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	16 500	16 500	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	5 968	5 968	
Groupe et associés	94 623	94 623	
Débiteurs divers	6 602	6 602	
Charges constatées d'avance	17 969	17 969	
TOTAL GENERAL	172 808	145 652	27 156
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	292	292		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 420	64 420		
Personnel et comptes rattachés	17 778	17 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 597	7 597		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	1 618	1 618		
- T.V.A.	5 520	5 520		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 165	4 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	30 034	30 034		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	131 425	131 425		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

AA BEAUJOIRE HOTEL

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 31/10/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 673
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	9 673

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	292
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 715
Dettes fiscales et sociales	14 648
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	33 655

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	17 969	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	17 969	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 500	15,25
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

CENT DEGRES AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes

Parc d'Activités de Bonsouze

CAPEOS CONSEILS RENNES

Rue de Bonsouze Page 12

BP 107 - 58004 PLOERMEL

Tel. 02 97 74 06 98 - Fax 02 97 74 04 80

7 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCI ST JOSEPH	76 225	1 301	100,00	94 651				120 252	90 811	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CENT DEGRES AUDIT
 Société de Commissariat Aux Comptes
 Parc d'Activités de Ronsouze
 Rue de Ronsouze
 BP 107 - 56804 PLOERMEL
 Tél. 02 97 74 06 93 - Fax 02 97 74 04 88



Société d'avocats

ARRIVEE

24 MAI 2017

GREFFE T.C.

0345,48 €

cabinet 3A

Guillaume LE COURIAUD
avocat - DESS - DJCE

Anne CHATELAIN
juriste - DESS - DJCE

en cabinets groupés avec

cabinet HEBERT

Lionel HEBERT
avocat - DESS - DJCE

cabinet KERMARREC

Arnaud KERMARREC
avocat - Master 2 Droit fiscal des affaires

Rennes, le 23 mai 2017

Greffe du Tribunal de commerce
2 bis quai François Mitterrand
44200 Nantes

Objet : AA BEAUJOIRE HOTEL/ Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2016

Madame,

Au nom et pour le compte de notre cliente, la société

AA BEAUJOIRE HOTEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 38 113 €
Siège social : 15, rue des Pays de la Loire
44300 Nantes
334 356 938 RCS Nantes

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt en annexe au
Registre du commerce et des sociétés, les documents suivants :

- les comptes de la société pour l'exercice clos le 31 octobre 2016
- la décision d'affectation du résultat prise par l'associé unique
- le rapport du Commissaire aux comptes.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire de 45,48 € pour le règlement des
frais de dépôt.

Vous voudrez bien nous faire parvenir le récépissé de ce dépôt.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération
distinguée.

Guillaume LE COURIAUD
avocat

Anne CHATELAIN

3A - Atlantic Avocats d'Affaires

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Capital de 10 000 € - RCS Rennes 447 540 022
6, parc de Brocéliande - 35760 SAINT-GREGOIRE
n° TVA intracommunautaire : FR 10447540022
SIRET 447 540 022 00020

tél : 02.23.30.00.05
fax : 02.23.30.04.68
e.mail : lecouriaud.guillaume@wanadoo.fr
anne.chatelain.3a@wanadoo.fr